



Dimanche 11 Mars 2012

L'Amicale des Diagonalistes de France organise à Grenoble (Isère-38) un BRM sanctionné par l'Audax Club Parisien. Le randonneur s'engage à respecter le code de la route et à avoir une machine munie d'un éclairage fiable pour route de nuit et à accepter sans réserve le règlement des BRM présenté au dos de la présente

Ce Brevet vous permet de découvrir la randonnée grande distance en autonomie et vous permet de vous qualifier aux épreuves des Randonneurs Mondiaux en 2012.

Attention : L'ADF ne dispose pas de local à Grenoble pour accueillir et recevoir les participants. Départ Place de Sfax, Terminus Tram B, devant Minatec en plein air de 7h00 à 8h00 (Pas de toilettes prévues, pas de restauration assurée, parking possible).

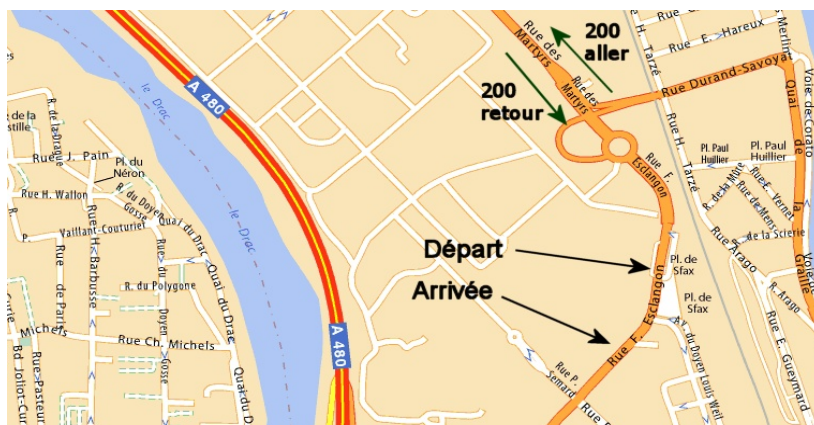
Ce brevet s'inscrit dans la plus pure tradition randonneur, il est sans assistance, sans fléchage, un cachet humide certifie le contrôle aux endroits indiqués (pointage chez un commerçant). L'organisation n'organise pas de ravitaillement aux points de contrôle et l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Le parcours comporte 34+12 km de voie verte sur laquelle la chaussée doit être partagée avec les piétons et les animaux. Soyez prudents !

Le retour s'effectue à 50 mètres du départ, à vélo, au 40 rue Félix Esclançon, en sonnant chez l'organisateur (**touche 17, Battu**) afin de remettre, en main propre, la carte de route dans la plage horaire indiquée ou en respectant une autre consigne qui sera donnée au départ du brevet . Afin de faciliter les tâches d'organisation, merci de vous pré-inscrire par courrier avec un règlement par chèque à l'ordre de Jean-Philippe Battu. Votre inscription ne sera effective que le samedi 10/03/2012 après 14h00, cela vous permet de vous désengager sans frais en cas de non participation de votre part. Merci de vous reporter au bulletin d'inscription ci-dessous.

En cas d'urgence, appelez le 18 ou le 112 et en cas d'abandon, prévenir le 06 77 73 66 04

Plan d'accès au départ:

Place de Sfax, Grenoble



BULLETIN D'INSCRIPTION – (A envoyer avec le règlement)

FÉDÉRATION :

CLUB

F.F.C.T. ☐ U.F.O.L.E.P. ☐ N° de licence :

F.S.G.T. ☐ F.F.C. ☐ NOM du Club (sans abréviation):..... Autre ☐ :

..... N° de département : N° de Club :

PARTICIPANT

NOM (en majuscules) : Prénom :

Né(e) le : . / . / 19 . . - Adresse :

Code Postal : - Commune : - Dpt. : . . - Pays :

Adresse électronique :@.....

J'accepte sans réserve le règlement des BRM et je m'engage à ne pas consommer d'alcool pendant le déroulement de ce brevet.

Signature :

PRIX: Licencié FFCT: **3 Euro** (Merci de joindre une copie de votre licence)

Autre: **5 Euro**

(Chèque à l'ordre de Jean-Philippe Battu)

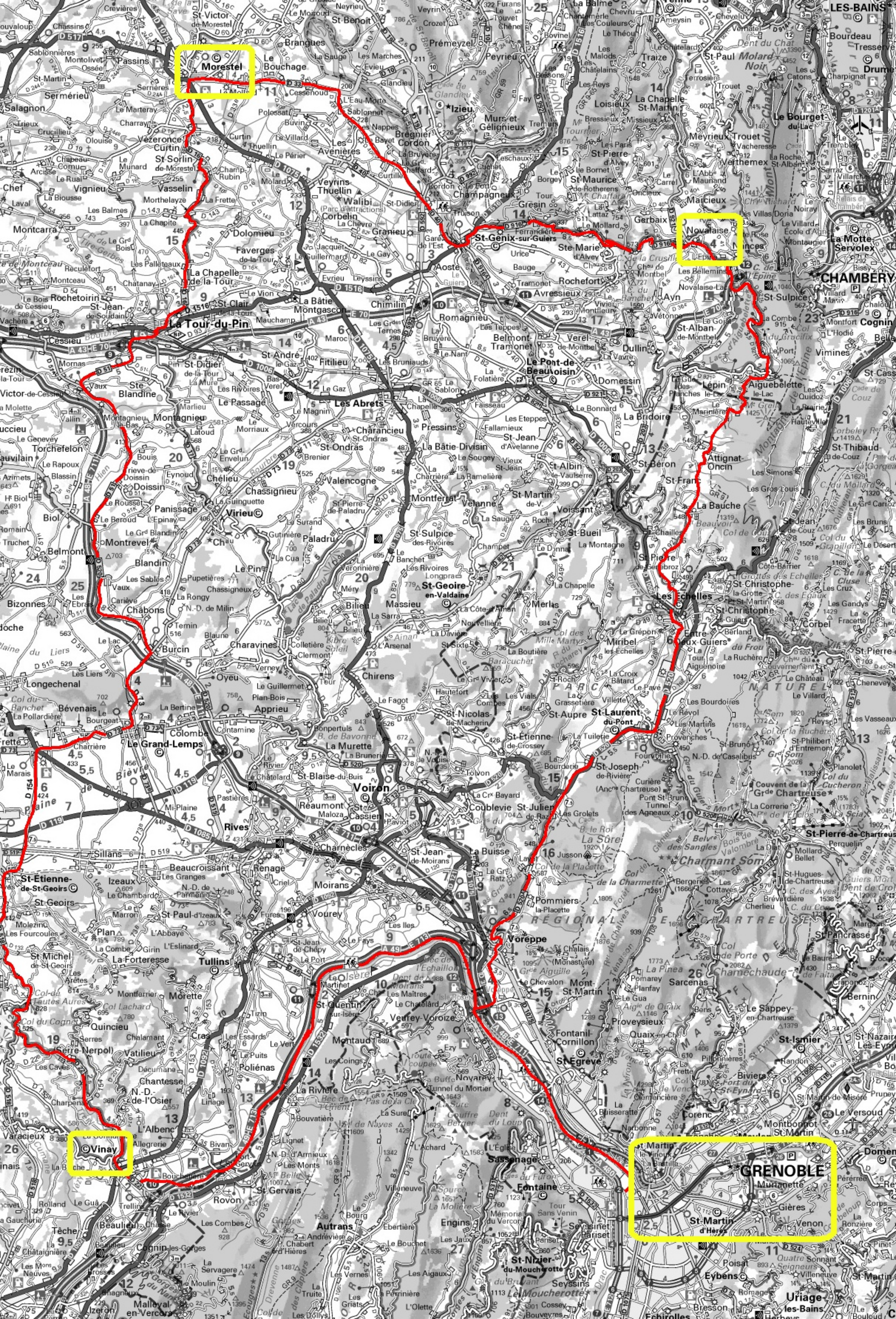

 BREVET
 DE
 RANDONNEURS MONDIAUX

Nom du parcours :		Terres Froides et Avant Pays Savoyard (New Brevet 2012)				N° homologation :		2012 BO 02	
Société organisatrice :		Amicale des Diagonalistes de France				Code ACP : 21-6609			
Nom du responsable :		Jean-Philippe BATTU				Ligue : Bourgogne			
Adresse du responsable :		40 Rue Félix Esclangon 38000 GRENOBLE				Brevet de		200	Km
Téléphone		06 77 73 66 04 email: jeanpba@free.fr				Date :		Dimanche 11 Mars 2012	
Lieu de départ :		Place de Sfax, 40 Rue Félix Esclangon 38000 GRENOBLE				Heure de départ :		07:00	
Contr.	LOCALITES	Carte MICHELI		Numéro de		KM	KM	Elevation	CONTROLES
		N°	Pli N°	Route		PARTIEL	TOTAL	Cumulée	Ouverture Fermeture
C	Grenoble	244	39	Av des Martyrs / Pont des Martyrs Suivre Valence		0	0	0	07:00 07:02
	Grenoble Pont Oxford Suivre Valence Lyon	244	39	PC VV2 Rive Droite Isère		2	2		
	Barrage de Saint Egrève	244	39	PC VV2 Rive Droite Isère		4	6		
	Pont de Veurey	244	39	PC VV2 Rive Droite Isère		6	12		
	Carrefour D45 tout droit	244	38	PC VV2 Rive Droite Isère		11	23		
	Carrefour D35 à droite	244	38	D35 D35B		11	34		
	Bouchetière	244	38	D35B D22		4	38		
C	Vinay	244	38	D22		2	40	87	8:11 10:00
	Serre Nerpel	244	38	D22		7	47	241	
	Col du Cognet	244	38	D518 direction Lyon		3	50	394	
	Col de la Croix de Toutes Aures 628m	244	38	D518		3	53	448	
	Cours	244	38	D518		4	57	448	
	Saint Etienne de Saint Geoirs	244	38	D519 et D154 direction La Frette à gauche		3	60	448	
	La Frette	244	38	D1085 à droite et de suite à gauche D73 direction Le Grand Lemps		6	66	483	
	Bevenais	244	38	D73		4	70	513	
	Le Grand Lemps	244	38	D73 à gauche direction Burcin, Chabons, les Abrets		2	72	533	
	Burcin	244	38	Après pont sur A48, prendre à gauche D520 direction Chabons		3	75	605	
	Chabons	244	38	D520		2	77		
	Proximité Col de Rossatière	244	38	D520		3	80	666	
	Carrefour D51 à droite	244	5	D51 direction Doissin		4	84	666	
	Doissin	244	5	D51		2	86	666	
	Les Rivières	244	5	D51		2	88	676	
	Saint Victor de Cessieu	244	5	D51		4	92	676	
	La Tour du Pin	244	5	Autres Directions puis D1516 Aix et D16 de suite à gauche		5	97	691	
	La Chapelle de la Tour	244	5	D16		3	100	802	
	Vezeronce Curtin	244	5	Autour de l'église, à droite et à gauche direction Morestel D16		10	110	834	
C	Morestel	244	5	Premier rond point D33 direction Belley à droite		2	112	839	10:18 14:28
	Le Mollard	244	5	D33		3	115	839	
	Cessenoud	244	6	D33		3	118		
	Carrefour D40B à droite	244	6	D40B D40		1	119	839	
	Saint Didier	244	6	D592 à droite direction Saint Genix et de suite D40 à gauche		8	127	859	
	Gare de l'Est	244	6	A gauche D1516 direction Saint Genix sur Guiers		2	129	859	
	Saint Genix sur Guiers	244	6	Après pt sur le Rhone, prendre à droite et suivre D1516 Chambéry		1	130		
	Carrefour D916 à droite	244	6	D916		1	131	880	
	Le Pin	244	6	D916		5	136	1004	
	Sainte Marie d'Alvey	244	6	D916		2	138	1144	
	Col de la Crusille 573m	244	6	D916		2	140	1228	
C	Novalaise	244	6	D921 Dir. Lac d'Aiguebelette puis A43 rive est du lac		4	144	1228	11:14 16:36
	Aiguebelette le Lac (Le Port)	244	6	D921d		9	153	1258	
	Aiguebelette le Lac	244	6	A gauche direction gare SNCF et Attignat Oncin		1	154		
	La Relière	244	6	CV		2	156	1344	
	La Genaz	244	6	CV D39		2	158		
	Attignat Oncin (Cimetière)	244	6	Avant l'église, prendre à gauche cimetière D39 D921		3	161	1555	
	La Bauche	244	39	D921		3	164	1585	
	Les Echelles	244	39	D1006 direction Lyon et de suite à gauche dir. Entre Deux Guiers		6	170	1595	
	Entre Deux Guiers	244	39	D520 (Prudence, attention à la circulation)		1	171		
	Saint Laurent du Pont	244	39	D520		8	179	1610	
	Pont Demay	244	39	A gauche D520A direction Voreppe		4	183	1670	
	Col de la Placette 588m	244	39	D520A Prudence dans la descente pendant 6km		4	187	1811	
	Voreppe	244	39	Suivre panneaux vert Vélos, Rue du port. Descendre la rue en gardant la Roize sur la gauche		6	193	1811	
	Parking Mac Donald	244	39	Suivre Grenoble par les Digue, itinéraire goudronné pour rejoindre la Voie Verte 2 sur rive droite Isère		2	195	1811	
C	Grenoble Rue Felix Esclangon	244	39			14	209	1826	13:10 20:30

Le parcours n'est pas fléché. Vous devez respecter le code de la route en vigueur. Cette randonnée n'étant pas une compétition, aucun service d'ordre n'est assuré sur le parcours. Les participants ne sont pas tenus de suivre un groupe, vous roulez à votre rythme en respectant les ouvertures et fermetures des contrôles. Si certains passages vous semblent difficiles, temporez et reposez-vous: Il y aura des périodes de reprise plus loin..

Ce brevet est couvert par l'assurance fédérale. Il vous est rappelé que le port d'un gilet de sécurité est obligatoire par tous les cyclistes hors agglomération de nuit ou de jour par mauvaises conditions de visibilité. Chaque machine doit être munie d'un éclairage avant et arrière, conformément au code de la route en vigueur. Votre réussite dépend de la qualité de votre matériel. Pour les opérations de contrôle (Novalaise), prévoyez un stylo pour répondre aux questions et indiquer vos heures de passage... En cas d'abandon, prévenir le 06 77 73 66 04. En cas d'accident, appelez le 18 ou 112. Soyez prudents et Bonne route

Repérage sur <http://jeanpba.homeip.net/?page=100&onglet=1>



Morestel

Novalaise

Vinay

GRENOBLE

